



# Procès-Verbal BUREAU PLENIER

---

## Réunion du mercredi 27 avril 2022 sous forme électronique.

**Présidence** : Pascal PARENT

**Présents** : Lilian JURY, Didier ANSELME, Raymond FOURNEL, Pierre LONGERE, Yves BEGON, Daniel THINLOT, Jean-Marc SALZA, Jacques VANTAL, Nicole CONSTANCIAS, Dominique DRESCOT, Denis ALLARD, Roland LOUBEYRE, Joël MALIN, Guy POITEVIN.

### **COVID – Fin des Championnats et report des rencontres :**

**Les membres du Bureau Plénier sont informés de la décision du COMEX en date du 21 avril 2022 ci-après :**

*« Dans le souci d'anticiper la fin des championnats et l'application des principes garantissant l'équité du déroulement des dernières rencontres, le Comex a examiné lors de sa réunion du 21.04.2022 le dispositif du protocole COVID toujours applicable. Ce dernier prévoit un processus permettant à un club d'obtenir le report de sa rencontre si la situation Covid au sein de son effectif l'impose (4 cas constatés ou 3 cas en Futsal).*

*Le nombre de demandes de reports est en baisse significative en raison de la diminution du nombre de tests effectués. Pourtant le virus circule toujours notamment dans la population jeune. Aussi, afin de garantir le déroulement de la fin des championnats nationaux et de ne pas avoir à gérer des reports sur les dernières rencontres de la saison alors qu'elles doivent se dérouler le même jour au même horaire, le Comex a décidé de suspendre pour les 3 derniers matchs des championnats nationaux, la possibilité de solliciter le report d'une rencontre sur un motif sanitaire. Ce principe s'applique également aux phases finales et aux phases d'accession.*

*Ce principe est identique à celui qui a été appliqué lors des coupes nationales, il n'y a pas de report de la rencontre, l'équipe qui ne pourrait se présenter sur le terrain à la date prévue au calendrier aurait match perdu, la victoire revenant à l'équipe adverse. »*

Pour des raisons évidentes d'organisation et afin d'assurer la régularité de nos fins de championnats, le Président PARENT propose aux membres du Bureau Plénier de prendre la même décision pour la LAuRAFoot.

**Ainsi, dans l'intérêt du football régional, le Bureau Plénier de la LAuRAFoot décide à l'unanimité de suspendre pour les trois dernières journées des championnats régionaux, la possibilité de reporter une rencontre pour un motif sanitaire, et ce même pour les phases finales et d'accession.**

**L'équipe qui ne pourrait se présenter sur le terrain à la date prévue au calendrier aurait match perdu, la victoire revenant à l'équipe adverse.**

NB : si pour une compétition régionale, il reste moins de 3 journées à disputer à la date du présent BP, soit le 27/04, la mesure s'appliquera pour les 2 dernières journées ou la dernière journée.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT

Pierre LONGERE